

Conseil Académique

Rapport général sur l'Instruction publique

6 Mars 1829

A

Écoles

A Dédoublements

Il n'y a pas en cette année de doublement d'école sauf l'uniformité de l'abbaye, dont l'école est trop nombreuse et est invitée à faire deux classes jusqu'à ce qu'il soit en règle.

On a entièrement renoncé au système connu Dédoublement, où la division dans chaque école est faite à deux communes, en deux écoles. Une séparation de ce genre a eu lieu pour les communes de Morvaz et de Vayg, avec l'approbation du Conseil d'Etat.

B Maisons d'école

Établissements et améliorations importantes

Le Conseil Académique saisit toutes les occasions d'engager les Communes à faire aux maisons d'école, non seulement les réparations indispensables, mais aussi les changements propres à faciliter l'enseignement, ou à donner plus de salubrité aux salles d'école. En général, les

M^e le Ministre Pilet, principal du Collège, a été appellé à
Francfort en qualité de Pasteur; il a été pour successeur M^e
le Ministre Salomiac.

Les autres Collèges du canton n'ont effectué aucun fait qui
merite ici une mention spéciale.

IV

Collège Académique

Le Collège renferme actuellement

En 1^{re} Classe 29 écoliers.

En 2^{de}

19

En 3^e

8

En 4^e

15

En 5^e

9

À la suite des examens promotionnels du mois d'Avril
1828, on a distribué 49 prix de promotion, et
120 prix d'accessit, en médailles ou en livres pour des
examens spéciaux.

À la suite des examens de semestre qui ont eu lieu au
mois de Décembre 1828, on a distribué 6 prix et 5 accessits.

La commission collégiale continue de surveiller dans
manière suivie les différentes classes du Collège. Ses
rapports qui lui sont présentés chaque mois par Messieurs
les inspecteurs de tour, annoncent que cette inspection n'est
pas sans résultats satisfaisans.

Deux changemens ont eu lieu dans le personnel des régens
des deux premières classes latines, l'un par le décès de M^e le
Bachelier Lindroz, l'autre par la retraite de M^e le Minis-
tre Mollet. Le Conseil d'Etat, sur le préavis de l'Académie
et du Conseil Académique, a décidé, de différer les nomina-
tions en remplacement, jusqu'à ce que la nouvelle organisation
que l'on prépare pour le Collège, soit définitivement arrêtée.

En attendant, M^e le Ministre Raymond et M^e le pro-
fessant Porta tiennent les classes, comme régens sup-
pléans.

La classe de langue française, géographie, etc. a cessé d'être desservie par un maître provisoire. M^e Landry en a été nommé par l'Académie le maître en titre; il paraît répondre à ce qu'on attendait de lui.

L'école de langue allemande comptait le 16 Décembre 1828, 16 élèves, dont neuf dans la première classe et sept dans la seconde. Les rapports de la commission qui doit surveiller cette école, continuent à être favorables au maître qui la dirige, et assez satisfaisants en ce qui concerne le témoignage rendu à l'application et à l'assiduité des élèves.

École de Dessin. Les rapports sur cet établissement continuent à être satisfaisants. L'école a été fréquentée cet hiver par 111 élèves, dont 33 écoliers du Collège.

24 étudiants de l'Académie.

54 artistes ou artisans, comme lithographes, sculpteur en bois, bijoutier, armurier, ferrant, lampiste, maçon, décorateurs en plâtre, imprimeur, boulanger, boucher, pâtissier-confiseur, menuisier, charpentier, serrurier, ferrier, cordonnier, tailleur, sellier, tonnelier.

Une exposition des ouvrages des élèves a eu lieu dans le courant du mois de Mai. Il a été distribué pour 70 francs de prix aux meilleurs élèves.

Exercices militaires. M^e le Lieutenant-colonel Bégin qui est chargé de instruire les élèves, paraît faire avec beaucoup d'intelligence et de zèle, et mettre de l'ordre dans les détails d'administration.

Exercices gymnastiques. Ils sont suspendus en attendant la réorganisation de l'école.

Répétiteurs du collège académique. Règlement du 19 Février 1825. M^m Lujan et Piaget, étudiants de philosophie, ont obtenu le brevet de répétiteurs de seconde classe.

graveau de M. M. les Régens et les Maîtres du
collège académique. M. M. les Régens et les Maîtres
ont tous obtenu l'approbation de l'Académie pour le zèle
et l'aptitude qu'ils mettent dans l'exercice de leurs fonctions.

V
Académie.

A... Musée.

L'ordre et la propreté continuent à régner dans l'établissement; quant à la conservation des objets inscrits dans les inventaires, on a examiné avec attention et en détail une partie des collections, suivant la décision du Conseil général académique, communiquée dans le temps au Conseil d'Etat. Le résultat de l'examen fait en 1828 a été pleinement satisfaisant.

Cet établissement va du reste devenir plus utile, le Conseil d'Etat ayant autorisé M^e le professeur de minéralogie à y introduire quand il le jugera convenable, les étudiants qui suivent des cours.

Il a été décidé en même temps, qu'il y aurait une seconde visite tous les deux semaines, et l'on a choisi le Mercredi, depuis deux heures à quatre. Aussi les gardes du Musée qui est en même temps bureau du Conseil académique, et dont le siège est à Baile, a trouvé dans cet arrangement beaucoup d'facilité pour son service.

Le Règlement pour le Musée, article 11 veut que les conservateurs fassent à l'Académie, dans les mois de Mars et d'Avril, une déposition sur le Musée et les augmentations obtenues dans l'année, ainsi que la note des donateurs. L'Académie ne peut point de rapport et ne donne aucun renseignement sur les points qui doivent y entrer.

B Collection des instruments
d'astronomie.

Ces instruments sont dans un état d'ordre et de propreté digne de la grande qualité de Monsieur le professeur De Velley. Ils sont toujours déposés dans la tour du Collège, dans une chambre arrangée à cet effet, sous l'horloge. On ne peut envisager ce local que comme provisoire.

C. Cabinet de Physique

Conformément aux délibérations prises à ce sujet par le Conseil général académique, la dernière inspection a été aussi complète et aussi minutieuse que les comportes la nature d'une telle collection, composée en grande partie d'objets volumineux ou fragiles.

Toutes les pièces portées à l'inventaire ont été présentées, sauf un très-petit nombre d'articles peu importants, dont l'absence a été justifiée.

L'état de la collection apparaît satisfaisant sous le double rapport de la propreté des machines et de leur arrangement qui est basé à la fois sur l'ordre des matières dans le cours du professeur, et les exigences du coup d'œil.

On a également pu être satisfait de l'état d'entretien et de conservation des instruments. Quelques pièces sans doute sont usées et délabrées, mais ce n'est que des articles de rebut, que leur inutilité a fait reculer pour la plupart dans le laboratoire. Monsieur le professeur de physique a d'ailleurs observé que le local consacré au dépôt de la collection, est devenu beaucoup plus propre à cet usage, depuis que la grande porte qui établit entre une communication avec l'auditorium a été fermée.

Par là, l'étendue des tablettes a été augmentée, et l'un des principaux vices à la poussière française. Pour se préserver encore mieux contre cet ennemi, M^e le professeur a banni du cabinet l'usage du balai, qui, pour le polancher, du moins, se trouve avantagéusement remplacé par des brosses ou des éponges mouillées au moyen de quoi la poussière se trouve rapidement enlevée et non pas seulement déplacée.

D. Cabinet de Chimie

La visite de cet établissement, faite avec des soins presque minutieux, a donné des résultats très satisfaisants, soit sous le rapport de la bonne conservation des objets inscrits sur les inventaires, soit pour la propreté et l'ordre qui règnent

Dans l'auditorium, le laboratoire, et la salle où est déposée la partie essentielle de la collection. L'établissement offre dans son ensemble un aspect très convenable; Monsieur le professeur de chimie connaît d'ailleurs aux dispositions de détail, les perfectionnements qu'elles comportent.

La petite collection minéralogique remise au professeur pour l'enseignement, est bien disposée; la classification qui est nouvelle correspond au cours que les étudiants reçoivent.

Les livres que le professeur a été autorisé à se procurer, sont principalement reliés; ils seront inscrits dans l'inventaire. Le compte ordinaire des dépenses du professeur s'est élevé cette année à la somme de fr 256. 05.

Depuis, le conseil d'école a autorisé l'acquisition de divers objets demandés pour le cabinet, s'élevant ensemble à fr 541.

E. Bibliothèque

La Bibliothèque occupe incontestablement le premier rang parmi les divers établissements attachés à notre institution publique supérieure, à cette dernière développement successifs ministériel tout récent du gouvernement.

L'inspection qui a eu lieu cette année a prouvé que Messieurs les Bibliothécaires ont rempli leurs fonctions respectives avec exactitude et avec zèle. L'ordre et la propreté régneront dans les diverses parties de l'établissement; la disposition des livres est en général bonne, mais elle pourra bientôt avoir lieu avec un nouveau degré de facilité, lorsqu' M^e le Bibliothécaire entrera en jouissance de la grande salle appelée autrefois Temple allemand, et qui vient d'être arrangée de manière à servir pour les séances académiques auxquelles le public est admis, et à devenir au même temps une des principales salles de la bibliothèque.

La Bibliothèque continue de recevoir des dons plus ou moins utiles. Quinze cents volumes lui ont été légués par M^e le professeur Struve. M^e le Doyen Brûlé vient d'enrichir la collection de ses manuscrits nationaux. Un ouvrage ayant pour titre Matières pour servir à l'histoire

Lettres de l'Académie de Lausanne et du canton de Vaud

Première partie. M^r Bréot annonce son prochain
De la seconde partie, ainsi que de diverses autres parties im-
-menses.

Dans le cours de la dernière année, les ouvrages qui
composent les Bibliothèques suisse et vaudoise, ont été
numerotés; ils avaient été classés précédemment. Le
catalogue de ces deux bibliothèques, ainsi qu'un supplément
des autres ouvrages achetés depuis 1812, est sous presse.
La nouvelle salle de lecture est de plus en plus fréquentée;
elle est habituellement fréquentée.

Les comptes de M^r le Bibliothécaire seront mis nécessaire-
ment sous les yeux du Conseil d'Etat

Depuis le 1^{er} Juillet 1827 au 30 Juin 1828

M^r le Bibliothécaire a reçu - - - f 5515. 8. 9.
, , , , livre - - - 5171. 1 ...

On a dépensé en achats de livres, - - - 2723. 1. 7^{1/2}
en abonnements aux journaux scientif., 149. 5.

Le 1^{er} Juillet 1827 le fonds capital s'élevait à 11600 ..
représenté par 29 créances hypothécaires
plus un solde de - - - - - 641. 6. 1
Total - 15241. 6. 1.

Le 30 Juin 1828, le fonds capital s'élevait à 43265 ..
représenté par 28 créances hypothécaires
plus un solde de - - - - - 3647 9^{1/2}

F caisse des arrérages
de gages

Les comptes de cette caisse seront aussi mis
necessairement sous les yeux du Conseil d'Etat
Ils présenteront les résultats suivants. -

Dès le 1^{er} Juillet 1827 au 30 Juin 1828

Le trésorier a reçu - - - - -	fr 3791. 7. 8 ^{1/2}
a livré - - - - -	3337. 5.

On a distribué en prix de volees - - - - -	387 .. .
en prix de concours - - - - -	442 .. .

Le 30 Juin 1828, la caisse possédait en caisse

un capital de - - - - -	20000. , , ,
plus un soldé en caisse de - - - - -	453 2 1/2
Total - - - - -	20453 2 1/2

Le 30 Juin 1828, la caisse possédait en caisse

un fonds capital de - - - - -	20400. , , ,
plus un soldé en caisse de - - - - -	454. 2. 8 ^{1/2}
Total - - - - -	20854. 2. 8 ^{1/2}

Une partie des revenus de cette caisse est affectée, comme on vient de le voir, aux prix que l'Académie assigne annuellement après les examens ordinaires à douze ou trois étudiants de chaque volee qui se sont distingués par leur application et leurs succès.

C'est aussi dans cette caisse que l'on prend l'argent nécessaire pour les prix que l'Académie décerne ensuite des concours ouverts chaque année, pour exciter les étudiants au travail domestique, non seulement sur les objets de leurs études obligatoires, mais aussi sur des branches qui ne sont pas comprises dans l'enseignement public.

On a ouvert pour la dernière année académique 12 concours. Il s'est présenté des aspirans pour fig, savoir:

1. Sur l'histoire ecclésiastique.

2. Sur la Philosophie.

3. Sur la Zoologie.

4. Sur l'histoire ancienne.

5. Sur l'histoire moderne.

6. Sur la littérature grecque.

7. Sur la littérature latine, concours supérieur.

8. Sur la littérature latine, concours inférieur.

9. Sur la poésie, le sujet à traiter était Julia Alpinula.

18. Sur l'éloquence, le sujet à traiter était la question suivante :
De quelle manière des jeunes gens qui font des études libérales
peuvent-ils, et doivent-ils manifester leur patriotism?
Trois pièces de vers et un discours en prose ont été envoyés
pour ces deux concours. Le prix de poésie a été décerné à
l'une des trois pièces présentées, on a cru devoir se borner
à un encouragement pour l'auteur du discours. C'est dans
une séance publique, en présence d'une nombreuse assem-
blée de personnes des deux sexes, que les prix ont été
distribués; et les deux ouvrages se sont trouvés être du
même auteur, M^e Guste Olivier, de la 3^e volée de théologie
qui avait déjà été couronnée il y a deux ans.

C. Professeurs.

Comme le résultat du grabat de Messieurs les
professeurs a été mis dans le temps sous les yeux du
Conseil d'Etat, il serait superflus de s'en occuper ici de nou-
veau.

Depuis notre rapport précédent, il n'est survenu aucun
changement dans le personnel et dans les circonstances
des professeurs.

H. Théologie.

Le cours de M^e le professeur Chavannes est suivi
par 26 étudiants.

I. Étudiants.

L'Auditoire de Théologie est actuellement composé
de 59 étudiants, dont 4 sont Piémontais.

Un étudiant a obtenu un bingé.

Deux externes immatriculés, l'un d'origine suisse, l'autre
anglais, ainsi qu'un étudiant non immatriculé, envoyé
par la communauté protestante française de Francfort
sur le Main, suivent des cours dans cet auditoire.

Cet auditoire continue à donner de la satisfaction, sous le rapport de la conduite et de l'assiduité des étudiants qui en font partie. L'un d'entre eux ayant ayant avoir donné divers sujets de plaintes, a dû renoncer aux études pour le 1^{er} Ministère.

Cinq candidats ont été conservés au 1^{er} Ministère au mois de juillet 1828.

L'Auditoire de Droit comprend actuellement 19 étudiants.
Des plus, deux externes immatriculés vaincus et un solliciteur, et plusieurs non immatriculés fréquentant les cours de cet auditoire.

L'Auditoire de Philosophie renferme actuellement 6 étudiants dont quatre bacheliers.
Un étudiant a obtenu un congé
8 externes immatriculés, dont un Bernois, et un assez grand nombre d'externes non immatriculés suivent plusieurs dans cet auditoire.

L'Auditoire d'Eloquence se compose actuellement de 64 étudiants. 24 externes immatriculés dont la plupart sont vaincus suivent également de cet auditoire.
Parmi ces externes ~~qui sont vaincus~~, sont plusieurs jeunes gens qui n'ayant pas obtenu une promotion régulière comme étudiants, fréquentent les cours en qualité d'externes, et se proposent de demander la promotion en philosophie.

K Licenciés en Droit

Le 15 Août 1828, l'Académie a conféré le grade de Licencié en droit à M. H. de Cironville et Gottofrey.

Cours extraordinaire gratuit.

Nous avons le plaisir d'annoncer que deux de nos jeunes concitoyens, désirant donner une preuve de l'intérêt qu'ils prennent à l'avancement des études libérales au milieu de nous, ont ouvert dans l'auditoire de philosophie deux cours sur des branches des mathématiques qui ne sont pas enseignées par le professeur ordinaire, et qui offrent une grande utilité par l'étendue et la variété des applications dont elles sont susceptibles.

M^e William Fraiss a donné un cours gratuit de géométrie descriptive. Quinze personnes, au nombre desquelles on remarque plusieurs étudiants et quelques étrangers se sont fait inscrire pour suivre ce cours.

M^e Fraiss a été plus satisfait de l'assiduité de ses auditeurs qu'il n'avait espéré d'abord. Nous avons lieu de croire que le cours a eu des résultats heureux.

M^e Marc Secretan, licencié en droit, a donné un cours de calcul différentiel. Vingt-cinq élèves environ ont commencé le cours, mais plusieurs d'entre eux manquent des connaissances préliminaires que le enseignement supérieur exige, et ont pu continuer.

Les auditeurs qui sont restés fidèles à Monsieur Secretan, auront sûrement retiré beaucoup de fruits de ses leçons. M^e Secretan paraît un maître très-bien la science; il enseigne avec ardeur et facilité, et, de plus, il est doué d'un esprit philosophique propre à donner à l'instruction publique dont il est susceptible une source de connaissances positives, et comme moyen de développement intellectuel.